

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DES FONCTIONNAIRES DU PROTOCOLE

(avec les partenaires e-Mission³)

3 SEPTEMBRE 2024

OBSERVATEURS (36)

--	--	--	--	--

¹Affectation temporaire jusqu'à la nomination d'un(e) nouveau(elle) chef adjoint(e) du protocole.

²Affectation temporaire jusqu'à nouvel ordre.

* Le groupe des inscriptions prendra en charge les observateurs et les organisations internationales n'ayant pas de bureau à New York.